



CSE EXTRA 08/06/20-chômage partiel : LA CGT DONNE UN AVIS DEFAVORABLE

Issoire, le 08 JUIN 2020.

ORDRE DU JOUR :

1. Avis des membres du CSE sur la nouvelle demande préalable par la direction d'autorisation d'activité partielle, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020.
2. Vote des membres du CSE sur une nouvelle lettre de mission SECAFI pour 2020.
3. Information des membres du CSE sur le projet de fermeture du site les 29 et 30 juin 2020 avec chômage partiel pour l'ensemble du site.

Le contexte : pour rappel, l'usine d'Issoire a réalisé un **résultat 2019 extraordinaire (107M€)**, un premier trimestre 2020 très bon, qu'elle bénéficiera de **60 M€ de prêt de l'Etat** et que nous venons de signer un contrat de **10 ans avec Airbus**.

Durant tout le CSE du 08 juin, le DRH et le nouveau directeur de production du site n'ont cessé de noircir la situation actuelle et celle des six prochains mois, pour motiver leur nouvelle demande de chômage partiel.

A titre d'exemple, ils nous ont présenté le niveau de commandes de juillet qui s'élève à 4453 tonnes pour un budget de 7140 tonnes et les mesures déjà prises : gel des embauches, arrêt des contrats intérimaires, réductions des coûts.

Ce n'est pas sérieux de la part d'une direction, qui nous présentait avant le CODIV 19 des chiffres différents d'un mois à l'autre, de prendre en exemple les commandes du mois de juillet, qui, nous le savons, fait partie des deux mois de vacances d'été. Comme il ne nous semble pas sérieux non plus de nous présenter en juin, une baisse de 40 % des besoins par rapport au budget sur le reste de l'année.

Pour limiter les mesures mises en œuvre pour faire appel au chômage partiel la direction imposera : **Des congés payés, des RTT, des jours de CPT etc...**

La différence fondamentale entre cette deuxième demande et la première est qu'elle **ne se fera pas au volontariat pour vous mettre en sécurité et protéger vos proches contre le coronavirus**. Cette nouvelle demande permettrait à nos dirigeants : **de nous mettre, ou pas, en chômage ; de baisser, ou pas, votre salaire se sera le travail à la carte à la tête du client, ce qui n'est pas la même chose.**

A cela s'ajoute les impacts de cette nouvelle demande si la première était de 739 800 heures celle-ci est de 507 936 heures soit un total sur 9 mois de 1 247 736 heures pour notre usine. Si l'ensemble de ces heures ne sont pas toutes utilisées elles ont un coût énorme pour les caisses de l'Etat. Pour 153 158 heures utilisées à Issoire fin avril, le coût a été de 1 964 266€ pour l'état.

Partant de la même logique, 2M€ en tout juste deux mois c'est 10M€ en neuf mois. Donc 10 M€ de moins de masse salariale pour nos patrons avec en plus pas un centime de cotisations sociales dans les caisses. **C'EST TOUT BONUS POUR EUX.**

Bel exemple de Constellium : car si toutes les entreprises de notre pays, qui, comme la nôtre, gagnent beaucoup d'argent font les mêmes demandes à l'Etat, **il ne restera plus un centime dans les caisses en fin d'année pour payer les millions de chômeurs que va faire cette crise financière, les retraites et le reste.**

Partant de ce constat nous avons fait des propositions à la direction pour valider cette nouvelle demande :

1. Garantir le maintien des emplois sur le site d'Issoire après le chômage partiel.
2. Prise en charge de la baisse de salaire des ouvriers et Atam en chômage partiel (les cadres ont un maintien à 100%).
3. Maintien de la dotation du CSE qui sera impactée par le chômage partiel.
4. Mise en place d'un plan de formation renforcé sur les 6 prochains mois.
5. Renforcement des effectifs trop faibles de certains secteurs (ex : rectifieuses).

L'ABSENCE DE RÉPONSE POSITIVE SUR:

- notre demande de maintenir les emplois,
- le maintien du salaire à 100%
- et le reste : **L'attente des annonces du gouvernement demain sur l'aéronautique.**

NOUS OBLIGE À DONNER UN AVIS DÉFAVORABLE À CETTE NOUVELLE DEMANDE DE CHÔMAGE PARTIEL QUI N'A QU'UN BUT, CELUI DE POMPER AU MAXIMUM L'ARGENT DE LA COLLECTIVITÉ, LES DROITS DU PERSONNEL, POUR QU'EUX NE PERDENT RIEN PENDANT LA CRISE, ET MÊME ENCORE + S'EN METTRE PLEIN LES POCHE SUR NOTRE DOS, C'EST PAS UN MYTHE C'EST UNE RÉALITÉ QUE NOUS ALLONS ENCORE NOUS PRENDRE FRONTALEMENT.

Et ils osent nous parler de solidarité ?!?!

La solidarité, dans une telle situation c'est : mettre la main au portefeuille, mettre en œuvre tous les moyens pour aller chercher des clients et des commandes.

Sur les deux autres points :

- La fermeture des 29 et 30 juin, ils nous consultent car l'inspection du travail leur a demandé de respecter le code du travail ce qu'ils n'ont jamais fait durant la période de confinement. La nouvelle est la mise au chômage partiel des cadres dirigeants pour pomper encore plus les caisses de l'état, une honte.
- La lettre de mission SECAFI pour 2020, nous avons donné un avis positif.